



## La Ville de Lessines recrute

### Un éducateur A2 à mi-temps pour le Service Animados (H/F/X) CDD évolutif en CDI

#### Définition de la fonction

L'éducateur(trice) du Plan de Cohésion sociale travaille au sein du service Animados. Il/elle est chargé(e) de l'accompagnement et de l'animation des jeunes de 12 à 18 ans, ainsi que des jeunes adultes résidant dans la commune de Lessines. Son rôle inclut le soutien scolaire, le développement personnel, l'animation d'activités ludiques et sportives, ainsi que l'écoute et la réorientation des jeunes fréquentant le service. L'éducateur(trice) assure également une présence active dans le quartier, en proposant des activités favorisant l'insertion sociale et éducative, ainsi que des initiatives intergénérationnelles pour un public adulte.

#### Conditions de participation

- Être titulaire au minimum d'un Certificat de l'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS) en tant qu'éducateur ;

#### Atouts

- Disposer d'une expérience de deux ans dans le domaine du travail social.
- Disposer d'une expérience préalable auprès du public jeunesse.
- Disposer d'un permis B et d'un véhicule.

#### Connaissances (savoirs)

- Avoir une bonne connaissance des missions des Ecoles du Devoir (EDD), du Plan de Cohésion Sociale et des réalités sociales de terrain ;
- Connaître les différentes techniques d'animation ;
- Adhérer aux valeurs de l'administration que sont : « respect – efficacité – progrès – justice ».

## Compétences (savoir-faire)

- Être capable de gérer et d'animer des groupes ;
- Être capable de créer des animations adaptées au public d'Animados ;
- Apprendre aux personnes à communiquer de manière non violente et à canaliser leur agressivité ;
- Savoir gérer les conflits ainsi que les situations imprévues ou de crise ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Assurer la sécurité, l'hygiène et le bien-être des personnes encadrées ;
- Respecter la déontologie et la confidentialité.

## Aptitudes (savoir-être)

- Proactif
- Sociable
- Flexible
- Innovant et créatif
- Esprit d'équipe / esprit collectif
- Sens de l'écoute
- Empathique
- Diplomate
- Patient
- Disponible
- Dynamique
- Polyvalent
- Adaptation

## Missions principales

- Accompagnement socio-éducatif avec les familles ;
- Accompagnement des personnes dans leurs démarches administratives, leurs rapports avec les services sociaux et la justice et les orienter vers les services compétents le cas échéant ;
- Préparation des activités, animations de groupe et accompagnement du public dans les activités ;
- Relais entre le public et les services existants ;
- Réalisation d'un travail de quartier en créant un lien avec les jeunes ;
- Participation à l'élaboration de nouveaux projets à mener dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale ;
- Gestion administrative relative à la fonction.

## Tâches annexes

- Accompagnement scolaire (Ecoles du Devoir) ;
- Diffuser l'information sur les actions et projets du service ;
- Représentation du service dans des réunions.

## Type de contrat

Contrat à durée déterminée de 6 mois avec possibilité à terme d'un contrat à durée indéterminée en tant qu'agent contractuel et à mi-temps 19h/38h par semaine.

## Notre offre

- Rémunération à l'échelle de traitement D4 (salaire mensuel brut indexé - sans ancienneté pour un mi-temps : 1.354,95€ - avec 10 ans d'ancienneté pour un mi-temps : 1.695,93 €) ;
- Reprise de l'ensemble des années d'ancienneté issues du secteur public et reprise des années d'ancienneté issues du secteur privé pour un maximum de 10 ans et pour autant que l'expérience soit utile à la fonction ;
- Assurance hospitalisation à un prix attractif ;
- Avantages financiers octroyés par l'adhésion de la Ville au Service social collectif (primes diverses, aides financières, réductions nombreuses via l'application Benefits @ work) ;
- Remboursement intégral des déplacements domicile/ lieu de travail en transport en commun ;
- Octroi d'une indemnité de 0,37 €/ km pour les déplacements en bicyclette ou trottinette ;
- 27,5 jours de congé, augmentant à partir de 45 ans, et octroi des jours fériés légaux et des 27 septembre, 2 novembre, 15 novembre et 26 décembre. **Les contractuels sont soumis au régime des vacances annuelles du secteur privé ;**
- Allocation de fin d'année octroyée annuellement sur décision du Conseil communal.

## Intéressé(e) ?

Votre candidature est à adresser, **au plus tard le 22/06/2026** :

- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation ;
- Une copie de votre diplôme ;
- Un extrait de casier judiciaire (modèle 596.2) daté de moins de 3 mois ;

**Soit** par mail à l'adresse [recrutement@lessines.be](mailto:recrutement@lessines.be)

**Soit** par courrier à l'attention de Monsieur le Bourgmestre et les membres du Collège, Grand' Place 12 à 7860 LESSINES.

**Les candidatures incomplètes (n'incluant pas tous les documents requis) ne seront pas prises en considération.**

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du service du personnel au 068/251.574 ou [recrutement@lessines.be](mailto:recrutement@lessines.be).

Pour des questions relatives à l'offre d'emploi, à la nature de la fonction, etc., contactez le chef de bureau des affaires sociales et culturelles au 068/251.509 ou par mail [paradis-alexandra@lessines.be](mailto:paradis-alexandra@lessines.be).

## Modalités de recrutement

La procédure de sélection comportera :

- Une première **épreuve écrite**, qui se déroulera le **08/07/2026** de 9h à 12h, visant à évaluer les compétences orthographiques et pédagogiques ;
- Les candidats retenus à l'issue de la première épreuve seront ensuite invité à **l'épreuve orale**, qui se déroulera le **03/08/2026**, devant un jury de sélection.
- De manière générale, ces épreuves porteront sur la matière en rapport avec la fonction permettant d'apprécier si le candidat possède les connaissances et compétences voulues pour exercer la fonction : fonctionnement d'une commune, compétences pédagogiques, maturité du candidat, ...

Chaque épreuve sera éliminatoire.

Au terme de l'épreuve, le jury présentera le/la/les candidat.e.s qu'il aura retenu.e.s au Collège communal qui procédera à la désignation du lauréat.

Le candidat est informé des différentes étapes de la procédure par voie électronique. Il est donc essentiel que la candidature renseigne le courriel. Attention à bien vérifier les SPAMS !

Si le candidat ne possède pas d'e-mail, il est tenu d'en faire mention.

En fonction du nombre de candidats et de leur profil, le Collège communal se réserve le droit de procéder à une présélection des candidatures. Cette présélection aura lieu sur base des critères relatifs aux conditions de participation et/ou d'un ou plusieurs critères constituant un atout.